



Cabinet de la
lieutenant-gouverneure
du Québec

2024-2025

Rapport annuel

25 janvier 2024 au 31 mars 2025



Cette publication a été réalisée
par le Cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec

Rapport annuel du Cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec, édition 2024-2025

Coordination

Christophe Navel

Rédaction et conception

Ian Préfontaine

Conception graphique

Ian Préfontaine

Révision

Solange Deschênes
Jacques Boucher

Retouches photographiques

Ian Préfontaine
Sonia Côté

Photographies

Robert Frank
Sonia Côté
Constant Rosa
Ian Préfontaine
Antoine Beaulieu

Dépôt légal - 2025

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 2819-6260

Mot de la lieutenante-gouverneure

L'année 2024 et le début de 2025 marquent la conclusion de ma première année à titre de lieutenante-gouverneure du Québec, une expérience que je qualifierais de riche en apprentissages et en découvertes. Me familiariser avec les responsabilités et les exigences de cette fonction unique a été une occasion précieuse de grandir et de m'épanouir dans ce rôle que j'ai abordé avec humilité et détermination. Chaque jour de mon mandat me présente des occasions d'approfondir mes connaissances, et je m'efforcerai de continuer à le faire, tout en demeurant à l'écoute des citoyennes et citoyens du Québec.

Ce rôle m'a également permis d'acquérir une perspective nouvelle et privilégiée sur notre société. J'ai pu constater l'ampleur du travail accompli par nos élus, les liens que tisse le Québec à l'international, ainsi que la force des initiatives qui unissent nos communautés. Il m'a également offert une occasion inestimable de célébrer celles et ceux qui, par leur engagement et leur dévouement, incarnent la force collective et l'élan solidaire qui caractérisent le Québec.



Au cours des quatorze derniers mois, j'ai eu l'immense privilège de parcourir notre magnifique province. Partout où je suis allée, j'ai été profondément touchée par l'accueil chaleureux de tous. J'ai découvert une population animée par la bonté, l'engagement et la solidarité. J'ai été témoin de gestes de générosité et de liens d'entraide qui sont le reflet d'une société forte, résiliente et profondément humaine, et je suis honorée de pouvoir faire ma part et témoigner de leur portée à travers mon rôle.

Alors que débute ma deuxième année de mandat, je suis remplie d'enthousiasme et d'espoir pour la suite. Mon engagement demeure ferme : continuer à faire de la réconciliation, de l'éducation et de l'environnement des priorités ainsi qu'à travailler au rayonnement et à la valorisation de la fonction de lieutenante-gouverneure.

Ensemble, en misant sur ce qui nous rassemble, nous pouvons bâtir un Québec où le respect et l'entraide sont des valeurs qui nous unissent dans un projet commun porteur de sens.

Table des matières

Biographie	3
Cérémonie d'assermentation	4
Mission, mandat et objectifs	5
Rôle constitutionnel, pouvoirs et responsabilités	6-7
L'équipe du cabinet	8-9
Bilan des activités	10-11
Moments marquants	12-20
Funérailles nationales	21
Hommages	22
Relations diplomatiques	23
Faire briller les citoyens du Québec	24-28
Communications stratégiques et rayonnement institutionnel	29-30
Données financières	31
Contactez-nous	32

Biographie



L'honorable

MANON JEANNOTTE

Lieutenante-gouverneure du Québec

Réconciliation • Éducation • Environnement

Racines

L'honorable Manon Jeannotte est née d'un père mi'gmaq et d'une mère d'origine jersiaise, dont les ancêtres ont débarqué à Percé en 1801.

Éducation

Détentrice de la certification Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés à l'Université Laval, elle est la première lauréate de la bourse pour gestionnaire autochtone de l'Executive Master of Business Administration (EMBA) McGill-HEC Montréal. Elle a aussi obtenu une bourse du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Carrière

Détentrice d'une distinction pour sa contribution à l'histoire des Premières Nations et des Inuit au Québec, elle a été conseillère et cheffe élue de la Nation micmac de Gespeg. Lors de ses mandats, elle a favorisé des alliances historiques entre Autochtones et non-autochtones. Elle est également cofondatrice de l'École des dirigeants des Premières Nations, en partenariat avec Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC Montréal), qui vise à fournir aux leaders autochtones des outils nécessaires à leur autodétermination.

Cérémonie d'assermentation

De la 30^e lieutenant-gouverneure

Le 25 janvier 2024, madame Manon Jeannotte a prêté serment à titre de 30^e lieutenant-gouverneure du Québec, devenant ainsi la première femme autochtone à occuper cette fonction dans l'histoire de la province.

Elle remercie le premier ministre Justin Trudeau pour la confiance manifestée par cette nomination à une fonction aussi significative. Elle tient également à exprimer sa profonde reconnaissance envers l'honorable J. Michel Doyon, dont les huit années de service ont été marquées par la rigueur, la dignité et l'humanité. Son engagement exemplaire mérite d'être souligné avec gratitude et respect.

La nouvelle lieutenant-gouverneure a accepté ce rôle avec humilité, avec un profond respect pour les institutions et avec la volonté affirmée de s'y engager pleinement. Consciente des origines coloniales de cette fonction, elle a néanmoins choisi de travailler avec le système en place, dans un esprit résolument tourné vers la réconciliation. À l'instar de nombreuses personnes autochtones, elle est convaincue que cette réconciliation passe par le dialogue, la connaissance mutuelle et une volonté sincère de rapprochement entre les nations.

Comme elle l'a exprimé lors de son assermentation :

« Je m'engage à être une voix représentative pour toutes les Québécoises et tous les Québécois, [...] en favorisant le respect, la compréhension, en renforçant les liens entre les communautés, tout en cherchant des moyens de surmonter les défis qui pourraient nous diviser. »



Mission, mandat et objectifs

Mission

Dans le cadre de ses fonctions constitutionnelles, protocolaires et communautaires, la lieutenant-gouverneure du Québec veille à faire rayonner les valeurs qui guident son mandat. Par sa présence et ses engagements, elle contribue à renforcer le dialogue, à mettre en lumière les initiatives porteuses, tout en jouant un rôle important dans la préservation de nos institutions démocratiques et en incarnant une figure rassembleuse au cœur de la société québécoise.

Mandat

Le mandat de la lieutenant-gouverneure du Québec pour les quatre prochaines années repose sur trois grandes priorités : la **réconciliation**, l'**éducation** et l'**environnement**. Ces piliers fondamentaux visent à renforcer les liens entre les peuples autochtones et non-autochtones, tout en mettant en lumière le rôle et les valeurs de la fonction. La **bienveillance** et le **respect** servent de principes sous-jacents à toutes les actions entreprises, reflétant une volonté de rapprochement, de compréhension mutuelle et de mobilisation collective.

Objectifs

Réconciliation : Favoriser le dialogue entre les peuples autochtones et non-autochtones par des événements, des prises de parole rassembleuses et une présence sur le terrain.

Éducation : Rencontrer les jeunes dans les écoles et les universités pour faire connaître la fonction, démystifier sa place dans notre système démocratique et encourager les jeunes à participer à la réconciliation.

Environnement et développement durable : Adopter des pratiques écoresponsables dans les activités du cabinet, prendre part à des actions et des événements en faveur de l'environnement et promouvoir l'engagement citoyen dans la préservation de notre milieu de vie.

Rayonnement : Assurer la visibilité de la fonction et des initiatives grâce à une communication multicanal.

Rôle constitutionnel, pouvoirs et responsabilités

La lieutenante-gouverneure exerce des fonctions constitutionnelles, protocolaires et communautaires. Comme la gouverneure générale du Canada, elle représente le souverain, mais au niveau provincial et dans des champs de compétence qui lui sont propres.

Fonctions constitutionnelles

Parmi les fonctions législatives les plus importantes occupées par la lieutenante-gouverneure figure la sanction des lois. Dès qu'un projet de loi est adopté par les parlementaires de l'Assemblée nationale, la lieutenante-gouverneure y appose la sanction royale. C'est à ce moment qu'un projet de loi devient une loi.

SUR LE PLAN EXÉCUTIF :

- Nomination du premier ministre
- Nomination des ministres, sur recommandation du premier ministre
- Ratification des décrets émanant du Conseil des ministres
- Ratification de documents sous le Grand Sceau du Québec

SUR LE PLAN LÉGISLATIF :

- Convocation de l'Assemblée nationale
- Assermentation des parlementaires (pouvoir délégué au secrétaire général de l'Assemblée nationale)
- Lecture du discours d'ouverture d'une session parlementaire
- Sanction des projets de loi adoptés par l'Assemblée nationale
- Prorogation d'une session parlementaire
- Dissolution de l'Assemblée nationale
- Convocation des élections générales



Rôle constitutionnel, pouvoirs et responsabilités

Fonctions protocolaires

À titre de représentante directe de la Couronne, la lieutenant-gouverneure remplit les fonctions protocolaires de cheffe d'État de sa province et joue un rôle de première importance.

Ainsi, la lieutenant-gouverneure :

- Accueille les membres de la famille royale à leur arrivée et les salue à leur départ lors de leurs visites officielles au Québec ;
- Reçoit les membres du corps diplomatique et consulaire lors de leur passage à Québec ;
- Préside des cérémonies officielles telles que des remises de médailles :
 - dans le cadre du programme des médailles de la Lieutenant-gouverneure ;
 - de la Chancellerie dans le cadre de son programme de distinctions honorifique (ex. : Médaille du couronnement du roi Charles III, pour services distingués, etc.) ;

La lieutenant-gouverneure participe également à des événements militaires et civils, ainsi qu'à des activités culturelles.



Fonctions communautaires

La lieutenant-gouverneure exerce de nombreuses fonctions communautaires afin de soutenir diverses causes caritatives, éducatives, culturelles et sociales.



L'équipe du cabinet

L'équipe du cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des activités et des engagements de l'institution. Dévouée et professionnelle, elle veille à soutenir la lieutenant-gouverneure dans l'accomplissement de ses responsabilités constitutionnelles, protocolaires et communautaires.

CHRISTOPHE NAVEL
DIRECTEUR DE CABINET



IAN PRÉFONTAINE
RESPONSABLE DES
COMMUNICATIONS ET
DES RELATIONS AVEC
LES MÉDIAS



JACQUES BOUCHER
CONSEILLER AUX
DISTINCTIONS
HONORIFIQUES



BENOIT ROBERGE
ADJOINT ADMINISTRATIF



MANON JEANNOTTE
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE
DU QUÉBEC



ANTOINE BEAULIEU
RESPONSABLE DU
PROTOCOLE ET
RESPONSABLE DES
ÉVÈNEMENTS



SONIA CÔTÉ
RESPONSABLE DES
DISTINCTIONS
HONORIFIQUES ET DES
FINANCES



NIKA MESTECHKIN
ADJOINTE DE DIRECTION



L'équipe du cabinet

Les aides de camp honoraires

Les femmes et les hommes qui accompagnent bénévolement la lieutenante-gouverneure lors de ses fonctions officielles portent le nom d'«aides de camp honoraires». Cette tradition existe depuis la Confédération. Les aides de camp sont également présents auprès de la gouverneure générale ou des lieutenants-gouverneurs des autres provinces, ainsi que des commissaires des territoires.

Ils sont non seulement présents lors des événements officiels, mais participent également aux préparatifs de ceux-ci en soutenant les organisatrices et organisateurs qui reçoivent la lieutenante-gouverneure.

Les aides de camp sont des officiers membres des Forces armées canadiennes, des services de police, des services de protection contre les incendies, des services ambulanciers, de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et de plusieurs organisations civiles.



Bilan des activités (25 janvier 2024 au 31 mars 2025)

Aux quatre coins de la province

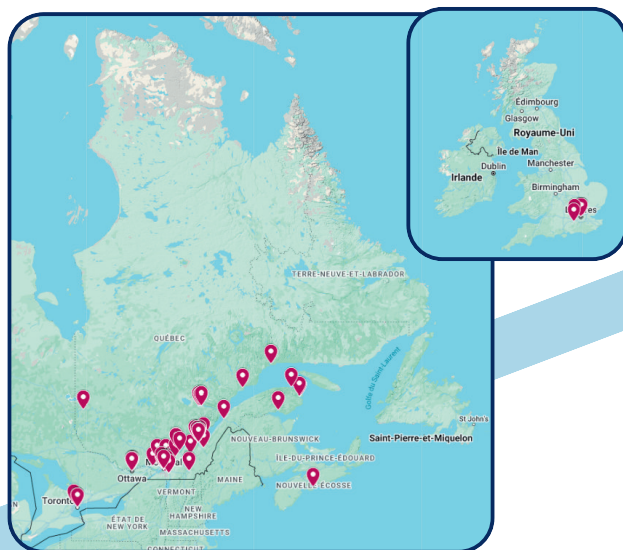
Au cours de la dernière année, l'honorable Manon Jeannotte a fait un total de 160 déplacements à travers la province, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Royaume-Uni, pour aller à la rencontre des citoyennes et citoyens du Québec ainsi que pour remplir ses fonctions protocolaires et communautaires.

Chaque déplacement a été une occasion de mettre à l'honneur des parcours inspirants, de participer à des cérémonies officielles, de souligner des initiatives citoyennes et, surtout, d'écouter les voix qui tissent le Québec et qui nous unissent.

Ces rencontres s'inscrivent dans une volonté profonde de rapprocher l'institution des communautés et de tisser des liens forts entre citoyennes et citoyens, ainsi qu'avec nos partenaires.

Consciente de l'impact environnemental de ses déplacements, la lieutenant-gouverneure a souhaité que le cabinet adopte une démarche responsable en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Avec la collaboration du Bureau de la responsabilité sociale et environnementale de l'Université Laval, le cabinet a ainsi évalué les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par la tournée provinciale des cérémonies de remise des Médailles de la Lieutenant-gouverneure 2024.

À la suite des recommandations formulées, 20 tonnes de crédits carbone ont été achetées afin de compenser l'empreinte carbone liée à cette tournée.



Bilan des activités

(25 janvier 2024 au 31 mars 2025)

Événements de la lieutenant-gouverneure		
Activités constitutionnelles		
Séances de sanctions de projets de loi	36	92
Séances de ratification de décrets	53	
Cérémonies d'assermentation (membres du Conseil des ministres)	3	
Activités protocolaires		
Rencontres diplomatiques	24	110
Cérémonies Médaille de la Lieutenant-gouverneure	23	
Cérémonies Médaille pour services distingués	8	
Cérémonies Médaille du couronnement du roi Charles III	30	
Activités protocolaires diverses	25	
Activités communautaires		
En lien avec les valeurs du mandat	31	73
(réconciliation, éducation et environnement)		
Autres	42	
Entrevues avec les médias		4
Activités diverses		32
Nombre total d'activités officielles		311



Visite de l'école la Courvilloise - 14 février 2025

Moments marquants

Adoubement à l'Ordre de Saint-Jean

Le 17 juin 2024, l'honorable Manon Jeannotte a reçu une distinction d'une grande portée symbolique et historique en étant adoubée à titre de Dame de justice et vice-prieure de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

Cette reconnaissance prestigieuse souligne son engagement envers les valeurs de service, de compassion et d'humanité, qui s'inscrivent pleinement dans sa vision du rôle vicérial.

Dans ses mots :

« Je suis honorée et émue par cette prestigieuse reconnaissance. Être adoubée à titre de Dame de justice et vice-prieure de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem est un immense privilège. Je m'engage à servir avec dévouement et à soutenir les missions de cette vénérable institution, ainsi qu'à défendre les valeurs de l'Ordre : charité, service et humanité. »

L'Ordre de Saint-Jean – dont le nom complet est l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem – est l'une des plus anciennes organisations humanitaires au monde, héritière d'une tradition de service qui remonte à plus de mille ans. Cette organisation caritative non confessionnelle, d'envergure mondiale, se consacre au service d'autrui dans plus de 40 pays. Elle compte plus de 30 000 membres dans le monde, soutenus par environ 250 000 bénévoles réguliers et 4 000 employés.



Moments marquants

Intronisation au Royal 22^e Régiment

Le 25 juillet 2024, la lieutenant-gouverneure a été officiellement intronisée comme membre titulaire du Royal 22^e Régiment, le plus ancien régiment d'infanterie canadien de langue française.

Cette cérémonie solennelle, empreinte de grande dignité, s'est distinguée par l'ouverture remarquable du Royal 22^e Régiment à l'intégration de traditions des Premières Nations, notamment par l'édification d'un tipi et la tenue d'une cérémonie de purification.

Cet acte symbolique a incarné un véritable geste de réconciliation – ou, plus encore, de réconcili-action, selon les mots de la lieutenant-gouverneure. C'est avec fierté et humilité qu'elle a rejoint cette grande famille, saluant le courage, la rigueur et l'histoire qui forgent l'identité du Royal 22^e Régiment.



Moments marquants

Inauguration du Salon des saisons

Le 17 septembre 2024, le cabinet a inauguré un nouvel espace emblématique : le Salon des saisons, lieu où se tiennent les fonctions protocolaires de l'institution. Pensé comme un lieu d'accueil, de dialogue et de réflexion, ce salon met à l'honneur les paysages du territoire québécois à travers le prisme des six saisons autochtones, une conception du temps et du vivant profondément ancrée dans la vision du monde des Premières Nations.

Grâce à une collaboration avec l'artiste-photographe aérien Yves Tremblay, un Innu de Pessamit, les murs du salon sont désormais habités par des œuvres saisissantes, témoignant de la beauté et de la richesse du Québec.



Moments marquants

Formation des aides de camp honoraires

Le 25 octobre 2024, le cabinet a organisé une première journée de formation destinée aux aides de camp honoraires, tenue au sein de la communauté abénaquise d'Odanak.

Cette rencontre a permis de rappeler les fondements du rôle d'aide de camp honoraire : la neutralité, l'impartialité, le professionnalisme et la position d'ambassadeur de l'institution. Elle a également souligné l'importance de leur contribution au rayonnement de la fonction vice-royale, tout en les sensibilisant aux réalités autochtones.

Les participantes et participants ont pu vivre une immersion culturelle, notamment par une cérémonie de purification (smudging) et des échanges sans tabou sur les réalités contemporaines des Premières Nations.

Cette journée a permis de tisser des liens solides et bienveillants entre les membres du cabinet et les aides de camp honoraires, conjuguant les exigences du protocole avec une ouverture à des perspectives essentielles pour mieux comprendre le Québec d'aujourd'hui.

Une rencontre qui s'est révélée être un véritable exemple de réconciliation en action.



Moments marquants

Rencontre avec le roi Charles III

Le 7 novembre 2024, la lieutenant-gouverneure a eu l'immense honneur de s'entretenir avec Sa Majesté le roi Charles III au palais de Buckingham.

Cette rencontre, empreinte d'une grande valeur symbolique et diplomatique, a permis un échange sur des thèmes chers à Son Honneur, notamment la réconciliation et la protection de l'environnement.

Ce moment marquant met en lumière également les liens historiques unissant la Couronne britannique, le Canada, le Québec et les Premières Nations et les Inuit, notamment à l'aube du 300^e anniversaire du traité de paix et d'amitié entre les Mi'gmaq et la Couronne.

Ce dialogue témoigne de l'importance de ces relations pour renforcer les ponts entre les peuples et favoriser une compréhension mutuelle. En portant la voix du Québec et de ses valeurs, la lieutenant-gouverneure a réaffirmé son engagement à promouvoir des initiatives rassembleuses et porteuses d'inspiration, sur la scène tant nationale qu'internationale.



Moments marquants

Changement de la dénomination de l'institution

Le 3 décembre 2024, dans un geste empreint de sens et en parfaite cohérence avec les valeurs portées par la lieutenante-gouverneure, le cabinet a féminisé la dénomination de la fonction – une première historique – en procédant au dévoilement officiel d'une nouvelle plaque féminisée située à l'entrée de l'édifice du cabinet.

Désormais, l'inscription à l'entrée de l'institution affiche fièrement l'appellation « cabinet de la lieutenante-gouverneure », en conformité avec la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette initiative, à la fois symbolique et profondément significative, a été soulignée en présence de dignitaires et de personnalités engagées en matière de parité, d'inclusion et de reconnaissance des femmes en politique et en société.

La lieutenante-gouverneure a rappelé la portée historique et visionnaire de cette action, qui célèbre à la fois la richesse de la langue française et la pleine reconnaissance des femmes dans les fonctions d'État.

Ce moment fort de l'année 2024 s'inscrit dans une volonté affirmée de moderniser les symboles de notre démocratie pour qu'ils soient fidèles aux réalités contemporaines et porteurs d'un message inspirant pour la jeunesse.



Accéder au [Communiqué de presse](#)

Moments marquants

Les Cadets dans les cérémonies officielles

Dans une volonté affirmée de rapprocher l'institution de la jeunesse et de reconnaître le potentiel des leaders de demain, l'honorable Manon Jeannotte a souhaité donner l'occasion à des jeunes issus du programme des Cadets de participer activement, au même titre que les aides de camp, aux cérémonies de remise de médailles et à d'autres événements protocolaires.

Le 1^{er} décembre 2024, l'initiative a été officiellement lancée lors d'une cérémonie de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III, à Saint-Hubert en Montérégie. Il s'agissait d'une première dans l'histoire du cabinet. Depuis, les Cadets ont assuré une présence à plus de 20 cérémonies de remise de médailles et autres événements.

Cette initiative vise à offrir à ces jeunes une occasion unique de vivre des expériences formatrices et valorisantes, tout en aiguisant leur sens du leadership, leur discipline et leur engagement citoyen.

L'intégration des cadets témoigne aussi de l'importance qu'accorde la lieutenant-gouverneure à la transmission intergénérationnelle et à la participation active de la jeunesse à la vie civique et institutionnelle, dans l'esprit du principe des Premières Nations, selon lequel toute décision ou action devrait être prise en considérant son influence sur les sept générations à venir.



Moments marquants

La réconciliation en action

La réconciliation est un vecteur essentiel pour bâtir un avenir harmonieux entre les Premières Nations, les Inuit et les Québécoises et Québécois. La lieutenant-gouverneure en a fait une des trois valeurs qu'elle veut incarner lors de son mandat.

La lieutenant-gouverneure s'engage à servir de catalyseur afin de mettre en lumière des initiatives qui favorisent le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect mutuel entre les personnes autochtones et non-autochtones.

Certains des événements auxquels la lieutenant-gouverneure a participé :

- Conférence Indigenous Women's leadership (8 mars 2024)
- Soirée gala reconnaissance de Femmes autochtones du Québec (16 mai 2024)
- Rencontre avec les participants de l'école d'été du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (6 juin 2024)
- Journée nationale des peuples autochtones à l'Université Laval (21 juin 2024)
- Festival KWE! À la rencontre des peuples autochtones (21 juin 2024)
- Banquet de l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (10 juillet 2024)
- Ouverture du refuge Mitshuap (11 juillet 2024)
- Intronisation comme membre titulaire du Royal 22^e Régiment (25 juillet 2024)
- Échanges avec les participants au Programme Carcajou (27 juillet 2024)
- Levée du drapeau pour l'anniversaire du Traité paix et amitié à Halifax (1^{er} octobre 2024)
- 3^e anniversaire de l'École des dirigeants des Premières Nations (15 novembre 2024)
- Cérémonie de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III à Wendake (21 février 2025)

En plus de ces actions concrètes, la lieutenant-gouverneure encourage la présence de dignitaires autochtones et non-autochtones lors d'événements publics et cérémoniels et soutient de multiples initiatives. En créant des espaces de réflexion et d'échange, elle encourage une meilleure compréhension des contributions des Premières Nations et du chemin que nous devons encore parcourir ensemble.

Ces gestes symboliques et significatifs réaffirment que la réconciliation n'est pas seulement une aspiration, mais une responsabilité collective.



Moments marquants

Soutien aux militaires et à leurs familles

Tout au long de l'année, l'honorable Manon Jeannotte a tenu à témoigner son appui aux membres des Forces armées canadiennes, en participant activement à plusieurs événements d'envergure à travers la province.

Ces occasions ont permis de souligner le dévouement, le courage et l'engagement de celles et ceux qui servent, ainsi que de leurs proches.

Parmi les moments marquants :

- Conférence UNIDEF 15 (28 mars 2024)
- Rendez-vous naval de Québec (5 et 6 juillet 2024)
- Inauguration du cénotaphe de Petite-Vallée (1^{er} septembre 2024)
- 100^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne (ARC) et le dévoilement de la Maison de l'aviation (5 septembre 2024)
- Journée des familles militaires de Valcartier (21 septembre 2024)
- 125^e anniversaire du Régiment du Saguenay (16 novembre 2024)
- Conférence UNIDEF 16 (20 mars 2025)



Funérailles nationales

De grandes figures nous ont quittés

Le 25 mars 2024, nous avons eu l'honneur de nous rassembler pour célébrer la vie et l'héritage de Brian Mulroney, un homme d'État dont la détermination et la passion ont façonné notre nation.

Sa vision audacieuse, son leadership et son dévouement à la démocratie ont illuminé le chemin vers un avenir meilleur pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Son legs est un phare d'inspiration, une invitation à poursuivre ses idéaux de progrès et d'unité. Que son souvenir continue de guider nos pas vers un avenir où le courage et la conviction sont nos plus grandes forces.

« Ce pays est composé de petites villes et de grands rêves. » ~ Brian Mulroney

Brian Mulroney



1939-2024

Photo : Institut de Recherche Clinique

Jean-Pierre Ferland



1934-2024

Photo : SMAC Communications

Jean-Pierre Ferland est l'un des architectes incontestés de la culture musicale québécoise.

Nous le remercions profondément de s'être voué à son art avec tant d'énergie, d'amour et de passion.

Nous transmettons également nos condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches. Il a fait, et continuera de faire, partie de nos vies grâce à cette voix qui résonne encore dans nos maisons.

Plusieurs d'entre nous ont une chanson fétiche et nous aimerions reprendre l'une d'elles pour lui dire : « Jean-Pierre, une chance qu'on vous a. »

Hommages

Nous n'oublierons jamais

- Cérémonie en l'honneur des pompiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions (12 septembre 2024)
- Policiers et agents de la paix qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (29 septembre 2024)
- Cérémonie de l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus (18 octobre 2024)
- Jour du Souvenir au cimetière militaire de Brookwood dans les environs de Londres (11 novembre 2024)
- 35^e commémoration de la tragédie de Polytechnique de Montréal (6 décembre 2024)



Relations diplomatiques

Un pont entre nations

Au cours de cette première année de mandat, la lieutenante-gouverneure a eu l'honneur d'entretenir des relations diplomatiques privilégiées avec les ambassadeurs, consuls et représentants de diverses nations. Ces rencontres ont été l'occasion de renforcer les liens qui unissent le Québec à la communauté internationale, en mettant en avant les valeurs de respect mutuel, de collaboration et d'ouverture, favorisant une compréhension mutuelle et enrichissant les liens culturels, économiques et sociaux.

Ces relations permettent de promouvoir les intérêts communs et de consolider la position du Québec comme acteur respecté sur la scène internationale. En accueillant et en rencontrant des dignitaires venus des quatre coins du monde, la lieutenante-gouverneure a réaffirmé l'importance de bâtir des ponts entre les nations et de célébrer les valeurs universelles qui nous rassemblent.



Faire briller les citoyennes et citoyens du Québec

La Médaille du couronnement du roi Charles III

La Médaille du couronnement a été créée pour marquer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, qui a eu lieu le 6 mai 2023.

Première médaille commémorative canadienne à marquer un couronnement, elle reconnaît les personnes qui ont apporté une contribution importante à une province, à un territoire, à une région ou à une collectivité au Canada, ou qui ont accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle ayant fait grand honneur à notre pays.

Sur les 30 000 médailles décernées à l'échelle du Canada, le cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec en remettra un total de 1647, ce qui en fait l'Institution ayant remis le plus grand nombre de médailles au Québec, et la deuxième au pays, après les Forces armées canadiennes.



Faire briller les citoyennes et citoyens du Québec

Médailles de la Lieutenant-gouverneure

Les Médailles de la Lieutenant-gouverneure reconnaissent l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi des citoyennes et citoyens du Québec qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté et de la province.

Il y a trois catégories de médailles :

- La Médaille pour la jeunesse (bronze)
- La Médaille pour les aînés (argent)
- La Médaille pour mérite exceptionnel (or)

Description de la médaille

Sur l'avert, au centre, paraissent les armoiries du Québec, alors que le nom et le rang du lieutenant-gouverneur en fonction se trouvent sur le pourtour.

Sur le revers figure le drapeau du Québec.

Les médailles sont remises lors de cérémonies régionales organisées par le cabinet dans chacune des régions administratives de la province.



	2024
Médaille pour la jeunesse	482
Médaille pour les aînés	273
Médaille pour mérite exceptionnel	7
Total	762

Faire briller les citoyennes et citoyens du Québec

Médailles Premiers Peuples

La Médaille Premiers Peuples de la lieutenant-gouverneure du Québec vise à reconnaître la contribution de membres des Premières Nations et des Inuit. Elle met en lumière le parcours de personnes remarquables qui, par leurs réalisations, leur participation et leur engagement, contribuent au rayonnement de leur communauté, de leur nation ou des Premiers Peuples.

Il existe deux catégories de médailles :

- Médaille Premières Nations
- Médaille Inuit

À la suite de nombreuses demandes émanant de Premières Nations, la remise des Médailles Premières Nations et Inuit a été temporairement mise en pause pour l'année 2024, le temps d'effectuer une réévaluation du programme.

Cette démarche vise à réaligner ce dernier pour qu'il reflète pleinement les perspectives et les attentes exprimées. La refonte du programme sera terminée pour le début de l'année fiscale 2025-2026, et le cabinet prévoit remettre des médailles au courant de cette année.



Faire briller les citoyennes et citoyens du Québec

Médaille pour services distingués

Les Médailles pour services distingués sont décernées par la gouverneure générale du Canada. Toutefois, la lieutenant-gouverneure est souvent appelée à remettre ces distinctions honorifiques au nom de la gouverneure générale.

Ces distinctions visent à reconnaître celles et ceux qui ont servi de manière exemplaire, fait preuve d'une conduite irréprochable et accompli leurs fonctions avec zèle et efficacité.

Il y a six types de médailles :

- Médaille de la police pour services distingués (depuis 1983)
- Médaille pour services distingués en milieu correctionnel (depuis 1984)
- Médaille des pompiers pour services distingués (depuis 1985)
- Médaille pour services distingués de la Garde côtière canadienne (depuis 1991)
- Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale (depuis 1994)
- Médaille pour services distingués des agents de la paix (depuis 2004)



Faire briller les citoyennes et citoyens du Québec

Certificats de vœux

Tout au long de l'année, la lieutenant-gouverneure du Québec a le privilège de souligner, par l'envoi de certificats officiels, des événements marquants dans la vie de citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec. Ces gestes symboliques sont faits à la demande de personnes ou d'organismes désireux de faire reconnaître un anniversaire significatif, une carrière bien remplie ou encore le dévouement d'un organisme communautaire.

Chaque certificat est soigneusement signé par la lieutenant-gouverneure, en gage de reconnaissance et d'estime.

Ces certificats sont remis pour souligner :

- un anniversaire de naissance (à partir de 90 ans),
- un anniversaire de mariage (à partir de 50 ans),
- une retraite militaire,
- la longévité d'un organisme existant depuis au moins 20 ans.
- le travail des Cadets-cadres lors des camps d'été
- diverses reconnaissances

Afin de rendre cette expérience encore plus mémorable, une refonte visuelle des modèles de certificats a été entreprise au cours de la dernière année.

Le nouveau design, à la fois sobre et élégant, reflète la dignité de ces reconnaissances tout en modernisant la présentation.

Par ce programme de distinction, la lieutenant-gouverneure souligne l'importance de marquer les moments significatifs dans le parcours d'individus ou d'organismes qui font partie intégrante de la société québécoise.

Certificats de vœux	
Anniversaires de naissance	147
Mariages	46
Retraites militaires	326
Organismes	8
Total	527



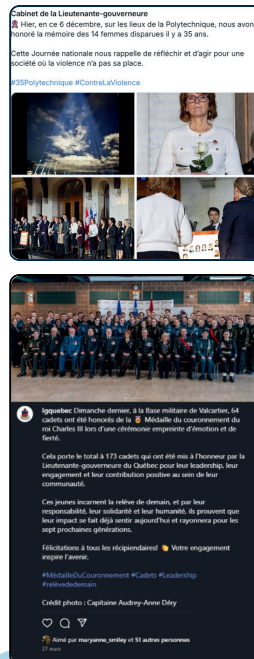
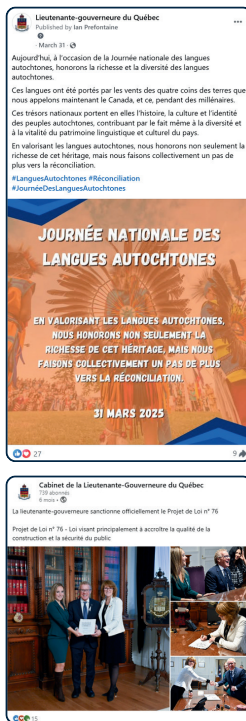
Communications stratégiques et rayonnement institutionnel

Présence sur les médias sociaux

Tout au long de l'année, le cabinet a maintenu une présence active dans l'espace numérique, en cohérence avec les valeurs de réconciliation, d'éducation et de protection de l'environnement que porte la lieutenant-gouverneure.

L'année a notamment été marquée par une expansion de notre présence en ligne. Déjà actif sur Facebook et Instagram, le cabinet partage désormais aussi ses contenus sur LinkedIn et Bluesky, afin de rejoindre de nouveaux publics et d'élargir le dialogue avec la population.

Des publications régulières ont permis de mettre en lumière les activités officielles, les rencontres significatives et les initiatives citoyennes inspirantes auxquelles la lieutenant-gouverneure a pris part.



Publications médias sociaux	219
Messages vidéos produits	9
Total :	



Communications stratégiques et rayonnement institutionnel

Présence dans les médias

L'année a également été marquée par une présence médiatique accrue.

Une stratégie de communication ciblée a été déployée afin d'élargir la couverture médiatique et de rendre la fonction plus accessible au grand public.

Plusieurs entrevues accordées au cours de l'année ont permis de mieux faire connaître le rôle de la lieutenant-gouverneure et de démystifier sa fonction.

Chacune des cérémonies de remise a aussi été l'occasion de mettre en lumière les parcours inspirants de citoyennes et citoyens remarquables, issus de toutes les régions du Québec.

Fil de presse - Avis et communiqués	113
Articles médias recensés	188
Entrevues avec les médias	4
Discours et allocutions	86
Total :	391



Entrevue avec Mathieu Lavigne et Catherine Ego du Balado Confluents
20 février 2025

Données financières

	2024-2025
Fédéral * Subvention - Budget de dépenses	147 372 \$
Provincial ** Budget de dépenses et d'investissements	1 155 200 \$
Budget total :	1 302 572 \$

* Subvention fédérale prévue en vertu des crédits parlementaires à l'intention du cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec

** Budget des dépenses du gouvernement du Québec pour l'exercice financier 2024-2025

Contactez-Nous



(418) 643-5385



infoCLG@mce.gouv.qc.ca



www.lieutenante-gouverneure.quebec

L'honorable Manon Jeannotte a été investie comme 30^e lieutenante-gouverneure du Québec le 25 janvier 2024.

Ce rapport présente les faits saillants des activités publiques de la lieutenante-gouverneure de son investiture jusqu'au 31 mars 2025, alors que les données financières reflètent l'année fiscale 2024-2025

Une version électronique de ce rapport est disponible en ligne sur : www.lieutenante-gouverneure.quebec.



Suivez-nous



